

Un accompagnement administratif et numérique

Première inscription à Pôle emploi, demande de RSA ou de prime d'activité, démarches de santé en ligne... Chaque mercredi matin, sans rendez-vous, Medhi Naïmi, référent famille à Seve, accompagne les habitants dans leurs démarches d'accès aux droits, notamment sur internet.

« *La permanence d'accès aux droits et au numérique est un lieu de première écoute, une porte d'entrée sur le volet social de la maison de quartier. Si nécessaire, je réoriente les personnes vers les interlocuteurs adaptés afin que la prise en charge soit fluide* », indique le professionnel. « *Cet accompagnement est une aide ponctuelle : l'objectif est de permettre aux personnes de faire leurs démarches en autonomie par la suite.* » Afin de favoriser « *une meilleure inclusion du numérique* », la maison de quartier va s'équiper de tablettes numériques. Plus proches des Smartphones, elles sont d'un accès plus facile pour les personnes peu habituées au web.



**Se faire aider pour
ses démarches en ligne :
c'est possible à Seve.**